



Syndicat intercommunaire du bassin de la Haute vallée de l'Ognon (Siren : 200078251)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lure
Arrondissement	Lure
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. André MARTHEY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70200 Lure
Téléphone	03 84 89 01 01
Fax	03 84 89 01 10
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	43 463
Densité moyenne	60,73

Périmètres

Nombre total de membres : 5
- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
70	CC des 1000 étangs (247000854)	CC
25	CC des Deux Vallées Vertes (200068294)	CC
70	CC du Pays de Lure (247000664)	CC
70	CC du Pays de Villersexel (247000714)	CC
70	CC Rahin et Chérimont (247000821)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)